

A travers les sociétés féminines

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **6 (1918)**

Heft 63

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-253564>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Association Nationale Suisse pour le Suffrage féminin

Communications du Comité Central.

Vu les difficultés actuelles des communications et le renchérissement des tarifs de chemin de fer, le Comité Central prie les Sections de lui faire savoir, **avant le 20 janvier**, leur avis sur les deux points suivants :

I. *Estimez-vous que l'assemblée générale de 1918 puisse avoir lieu ? (éventuellement à Berne, ou dans toute autre ville de situation centrale ?)*

II. *Si oui, estimez-vous qu'il puisse y avoir dérogation à l'art. 6 des statuts actuels, et que le nombre de délégués de chaque Section puisse être diminué, ceci afin d'éviter des frais de délégation aux Sections ?*

Le Comité Central regretterait beaucoup pour son compte de devoir supprimer l'Assemblée générale annuelle à un moment où les progrès du féminisme dans notre pays sont un encouragement à notre travail. Il fait de plus remarquer aux Sections que c'est à cette Assemblée de 1918 que doivent avoir lieu les élections du Comité et l'entrée en vigueur des nouveaux statuts. Mais il a estimé de son devoir, dans ces circonstances exceptionnelles, de poser ces questions aux Sections, comme d'autres Associations nationales l'avaient fait en 1914.

La Présidente: EMILIE GOURD.

Nouvelles des Groupes.

GENÈVE. — Les principales activités de notre Association ont été concentrées ce mois entre les mains de deux Commissions: la Commission d'action pour le Suffrage municipal, et la Commission d'enquête sur l'égalité des salaires. La première travaille surtout pour le moment à obtenir le plus grand nombre possible de signatures à notre pétition, et des conférences ont été spécialement organisées à cet effet, durant ce mois, à Chêne (M. Ed. Privat), dans les quartiers de la ville haute (M^{me} Schreiber-Favre), à Chancy, à Avully (M^{me} Gourd), etc. Malheureusement, la pénurie de combustible complique beaucoup ce travail, des séances dans des salles non chauffées risquant de ne trouver que fort peu d'amateurs par cette température sibérienne! Les maîtresses d'école primaire du canton apportent à l'activité de cette Commission un appui précieux, soit par leur travail effectif, soit par leur propagande. — Quant à la Commission d'enquête sur l'égalité des salaires, constituée de déléguées de l'Association pour le Suffrage, de l'Union des Femmes, de la Ligue sociale d'Acheteurs, du Secrétariat des Intérêts féminins, et d'élèves de l'Institut J.-J. Rousseau, elle a déjà pu se convaincre que les professions et les métiers où les femmes font le même travail que les hommes constituent une minorité, que partout où s'est fait sentir l'influence des syndicats, les salaires sont les mêmes, sans distinction de sexe (naturellement!), et que le domaine de l'instruction publique est somme toute un de ceux où se rencontrent le plus d'inégalités frappantes entre hommes et femmes. — Le thé suffragiste de janvier a été consacré à une revue des progrès du féminisme à travers le monde en 1917, qu'a faite M^{me} Gourd, revue qui ne pouvait manquer de se terminer sur une note fort encourageante. A celui de février (le lundi 4), on entendra M. le prof. Milhaud parler en pleine compétence d'un sujet qui intéresse directement de futures citoyennes: *la Société des Nations*. E. Gd.

NEUCHÂTEL. — Le 4 décembre, la Section du Suffrage, qui faisait partie de l'Union Féministe, a décidé sa dissolution, à la condition que l'Union Féministe ajouterait à son nom les mots: *pour le Suffrage*, et qu'elle s'engagerait à reprendre la campagne suffragiste au point où elle en était. Ces deux propositions ont été acceptées par l'Union Féministe, réunie en assemblée générale le 14 décembre. Considérant qu'il serait avantageux de confier la campagne à un comité restreint, l'Union Féministe a décidé en outre la création d'une « Commission du Suffrage », et, à l'unanimité, elle a désigné pour la composer les cinq membres du comité de la section dissoute. La nouvelle Commission s'est constituée peu après avec M^{me} Rigaud comme présidente. E. P.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Le Groupe suffragiste a constitué deux commissions: l'une pour organiser l'enquête sur l'égalité des salaires,

l'autre pour mener à bien un vaste pétitionnement féminin aux fins de réclamer le suffrage. — Le Conseil d'Etat a fait droit à la requête de notre Association, et les femmes en ballottage lors de l'élection aux tribunaux de prud'hommes sont élues. De plus, les candidates présentées par nous pour l'élection complémentaire sont aussi élues, ce qui porte à une trentaine le nombre des prud'femmes de notre ville. — Nous nous sommes fait représenter dans le Comité dit « des Jouets militaires », dont la propagande s'exerce en cette fin d'année sur les parents et les éducateurs, en vue d'arriver à supprimer les jouets belliqueux, qui ne semblent que trop responsables des instincts batailleurs de nos enfants. J. V.

LE IODE. — Le zèle de notre groupe a été stimulé par la discussion sur la motion Schurch au Grand Conseil; aussi, dans son assemblée mensuelle du 8 novembre, a-t-il décidé de protester contre l'idée émise au cours des débats d'un plébiscite féminin. Un communiqué court et précis parut à ce sujet dans la presse locale, le 11 novembre, faisant en même temps connaître l'existence de notre groupe. Une seconde assemblée fut organisée, à laquelle furent invitées toutes les personnes s'intéressant au droit de vote de la femme, et dont l'annonce portait en grandes lettres ce titre: « Entretien », qui nous valut une salle comble. Enfin, une troisième séance de groupe eut lieu le 29 novembre, pour étudier les moyens de faire le plus de propagande possible. L. S.

A travers les Sociétés féminines

GENÈVE. — *Union des Femmes*. — Les restrictions de toute espèce ont leur écho dans la vie intérieure de l'Union, qui a été obligée de transformer plusieurs de ses habitudes. C'est ainsi que les « thés de membres », fixés au jeudi après-midi de temps immémorial, ont dû être transférés, pour motif de chauffage, au premier mercredi de chaque mois, à 4 heures, le fait que le jeudi n'est plus, cette année, jour de demi-vacance à Genève, diminuant aussi les inconvénients de ce changement. La causerie de M^{me} Ad. Hoffmann sur *le Code pénal*, primitivement annoncée pour jeudi 10, a dû être de la sorte avancée d'un jour, et celle de M^{me} Walter sur *Nos langues nationales* (avec musique) est définitivement fixée au mercredi 6 février. Le programme de janvier prévoit encore, pour le mardi 15, à 5 heures, une conférence de M. le prof. Ch. Werner sur *Emerson*, au profit de la bibliothèque de l'Union; pour le mercredi 23, à 5 heures, l'Assemblée générale d'hiver, pour laquelle M^{me} L. Dutoit a bien voulu promettre une causerie (voir aux annonces), et pour le mercredi 30, à la même heure, une séance au profit de la caisse de l'Union, où sera répétée entre autres la saynète pour marionnettes de M^{me} E. Gautier: *Parlons d'autre chose*, qui obtint un si vif succès à la soirée d'Escalade du 13 décembre. L'activité de l'Union ne chôme donc pas, et le *Mouvement Féministe* regrette amèrement de ne pouvoir atteindre un plus grand nombre des membres, afin de pouvoir leur annoncer, avec infiniment moins de frais que par l'envoi de coûteuses circulaires ou convocations, les différentes séances pour lesquelles la presse quotidienne n'accepte plus guère de communiqués. — Les Commissions de l'Union (Ouvroir, Assurances) continuent leur travail, à peine ralenti par ce que l'on appelait autrefois la trêve des confiseurs, et le Comité se préoccupe toujours vivement de la question de l'éducation civique de la femme, et des moyens de la développer. E. Gd.

LAUSANNE. — *Union des Femmes*. — Dans le courant de décembre, notre Union a été convoquée, ainsi que plusieurs autres associations de notre ville, à une conférence donnée par M. Veillard, de Genève, et organisée par la Ligue pour l'Action morale et la Société vaudoise pour le relèvement de la moralité. Le sujet traité était: *La moralité publique et l'avant-projet de Code pénal fédéral*. A l'issue de cette séance a été décidée la création d'un Comité de vigilance qui se propose de lutter contre l'immoralité, en tenant compte de tous les principaux aspects de la question (côté moral, hygiénique, juridique, légal, économique). Il est urgent, en effet, de se préoccuper de ces problèmes qui s'imposent toujours plus à l'attention. Aussi exprimons-nous le ferme espoir que ce Comité pourra effectuer de bonne et utile besogne. L. D.

LA CHAUX-DE-FONDS. — *Section de la Ligue des Femmes abstinentes*. — Nous venons d'avoir deux réunions fort réussies: une conférence de M. le pasteur Moll sur: *La femme et la lutte antialcoolique*, fut suivie d'un vote unanime du public féminin

approuvant l'envoi d'une adresse au Conseil d'Etat neuchâtelois. Par cette adresse, l'assemblée réclama le droit pour les femmes de travailler, au même titre que les hommes, à l'élaboration des lois contre l'alcoolisme; ainsi qu'à la rédaction des règlements communaux limitant le nombre des débits de boisson et leurs heures d'ouverture. Une réponse du Conseil d'Etat nous est parvenue à ce sujet, disant en substance ceci: « Nous ne pouvons pas nous occuper pour le moment de l'élaboration de nouvelles prescriptions relatives aux débits de boissons alcooliques, mais nous ferons volontiers appel à votre concours en temps et lieu. » — II. Une foule de ménagères, répondant à notre appel et formant à l'Amphithéâtre le public des grands jours, a suivi la discussion avec intérêt et a participé de façon très active à l'échange de *Conseils et recettes de guerre*. Ménagères et professionnelles de l'enseignement ménager ont rivalisé de zèle pour faire de cette peu banale réunion une source de profit. Le rapport très étroit entre la saine alimentation et la lutte contre l'alcoolisme ne fut naturellement pas oublié. J. V.

AVIS. — Nous informons nos lecteurs que, vu le renchérissement considérable du prix du papier, le prix de notre feuille volante de propagande: *Pourquoi nous demandons le droit de vote, a dû être porté, à partir de janvier, à 6 fr. le mille et 60 centimes le cent, port et expédition non compris.*

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 20 centimes.

Dr M. MURET: *L'Eternelle Mineure*. 1 brochure: 20 centimes.

Benj. VALLOTTON: *La Femme et le droit de vote*. 1 broch., 20 cent.

L. BRIDEL: *Questions féministes*. 1 brochure: 50 centimes.

Une Suissesse (M^{lle} E. CHENEVARD): *Nos Réserves nationales*. 1 brochure: 30 centimes.

Emilie GOURD: *Femmes suisses au service de la patrie, jadis, aujourd'hui et demain*. 1 broch.: 25 cent.

L'Union des Femmes de Genève. Ses origines. Vingt-cinq ans d'activité. 1 broch.: 25 centimes.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol.: 1 fr. 80.

Annuaire féminin suisse. 2^{me} vol. (1917): 3 fr. 50.

Jus Suffragii, organe mensuel de l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes. Edition française. Le n°: 40 cent. Abonnement: 5 fr.

A. DE MADAY: *Le Droit des Femmes au Travail*. 1 vol.: 3 fr. 50. *Calendrier suffragiste pour 1918*: 25 centimes.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent: 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz.: 25 centimes.

Magali HELLO: *Fallait-il la guerre?* 1 broch.: 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN: *Guide antituberculeux*. 1 brochure: 25 centimes.

M^{lle} A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes.

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro:

à Genève: Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.
à Lausanne: Librairie F. Rouge & C^{ie}, rue Haldimand, 6.
à Neuchâtel: Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.
à Berne: Librairie Francke, Bubenbergplatz, 7.

et dans les PRINCIPALES GARES de la Suisse Romande.

Annonces de Sociétés féminines. — Nous mettons à la disposition des Sociétés féminines et féministes, à raison de **15 fr. les douze insertions et de 8 fr. les six insertions**, une case d'annonces pour publications, conférences, homes, restaurants, écoles, bureaux de placement, etc., etc. Texte modifiable à chaque insertion au gré des Sociétés locataires.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

Mardi 15 janvier, à 5 h.: Conférence de M. le prof. Ch. Werner au profit de la bibliothèque: *L'homme et la nature dans la philosophie d'Emerson*.

Mardi 23 janvier, à 5 h.: Assemblée générale d'hiver: *Rapport financier*.

— *Patriotisme et féminisme*, causerie par M^{lle} Lucy Dutoit.

Mercredi 30 janvier, à 5 h.: Séance musicale et littéraire au profit de la caisse de l'Union. Saynète de M^{me} E. Gautier.

Mercredi 6 février, à 4 h. 30: Thé de membres. Causerie de M^{me} Walter: *Nos langues nationales*. (Musique).

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.



OPTIQUE MÉDICALE

J. REYMOND

6, Rue de l'Hôpital (1^{er} ét.) NEUCHÂTEL

LUNETTES, PINCE-NEZ

avec verres blancs, bleutés, fumés, cylindriques, etc.

Les verres **cylindriques combinés** sont livrés dans la journée.

Lunettes double foyer dites **Franklin** Pince-nez **Sport** américain.

Exécution des ordonnances de MM. les oculistes. — **Réparations.**

INSTITUT J.-J. ROUSSEAU

5, Taconnerie, GENÈVE

Les droits de l'enfant (cours élémentaire spécialement destiné aux personnes s'occupant de *protection de l'enfance*): Notions de **droit civil**: Tutelle, curatelle, adoption. — Notions de **droit pénal**: Enfants, adolescents: délits, peines et corrections. Les tribunaux d'enfants, protection des mineurs, etc.

Programmes complets sur demande.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

M^{lle} C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.

S. O. C.

Société de l'Ouvroir Coopératif LAUSANNE

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS ET SOUS-VÊTEMENTS TRICOTÉS en LAINE, SOIE ARTIFICIELLE, etc.

BAS, CHAUSSETTES, JAQUETTES, etc.

MAGASINS DE VENTE:

GENÈVE, Rue du Marché, 40. MONTREUX, 5, Avenue du Kursaal, 5.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26. BALE, Freiestrasse, 105, B.

Dépôts à ZÜRICH, EVIAN (Haute-Savoie) et OANNES

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D^r ALFRED-VINCENT, 10